

Plan d'accès

Fréjus

Espace municipal et culturel de Port Fréjus Ouest - Quai d'Octave

A8/E80 depuis Aix/Marseille...

(Sortie 37)

PUGET-SUR-ARGENS
FRÉJUS-QUARTIERS OUEST

et continuer sur
Arriver à N7 et continuer sur la N7
Entrer dans Fréjus
Continuer sur la N7
Continuer sur l'Avenue du 8 Mai 1945
Arriver à le Rond-point des Harkis
et prendre à gauche
Continuer sur le Bd Séverin Decuers
Arriver à le Rond-point de la Miougrano
et continuer sur le Boulevard de la Mer
(passer par le Boulevard de la Mer)
Prendre à gauche la Rue
des Forces Françaises Libres
Prendre à droite le Quai dei Caravello
Prendre à gauche le Quai d'Octave

A8/E80 depuis Nice...

(Sortie 38)

FRÉJUS
SAINT-RAPHAËL

Entrer dans Fréjus
Arriver à le Rond-point de l'Europe
et continuer sur l'Avenue de l'Agachon (N7)
Arriver à le Rond-point de Paola
et prendre à gauche la Rue Gustave Bret
Prendre à droite la Rue du Général Lederc
Continuer sur la Place de la Liberté
Continuer sur la Rue Giselle
Continuer sur la Place de la Porte Dorée
Prendre à gauche
Continuer sur la Rue Albert Einaudi
Continuer sur la Rue de Tribarg
Arriver à le Rond-point de la Gendarmerie Nationale
Prendre à droite la Rue William Shakespeare
Continuer sur la Rue Paul Arène
Arriver à un rond-point ou une place
Prendre à gauche la Rue Roger Louis
Arriver à la Place de la Porte d'Hermès
Prendre à droite la Rue des Forces Françaises Libres
Prendre à gauche le Quai dei Caravello
Prendre à gauche le Quai d'Octave



Centre de ressources pour la Politique de la Ville - PACA

n°10

Septembre 2006

ATELIERS REGIONAUX DE LA VILLE

DES CONTRATS DE VILLE AUX CONTRATS URBAINS DE COHESION SOCIALE : enjeux et méthode

Judi 28 septembre 2006

Espace municipal & culturel de Port Fréjus Ouest Quai d'Octave FREJUS (Var)

CRPV-PACA - Groupement d'Intérêt Public

4 Place Sadi Carnot - 13002 Marseille

Tél. : 04 96 11 50 41 - Fax : 04 96 11 50 42 - mail : crpv-paca@wanadoo.fr

Métro : Vieux Port (lignes 1 et 2) - Parkings payants : Colbert, Bourse

<http://www.crpv-paca.org>

Maquette : M. Berra, mars 2006



Pour tous contacts :

- Annie BER - 04 96 11 50 41 - inscriptions@crpv-paca.org
- Responsable ARV : Laure PORTALE - 04 96 11 50 45 - laure.portale@crpv-paca.org

Site internet :

- <http://www.crpv-paca.org>

■ DES CONTRATS DE VILLE AUX CONTRATS URBAINS DE COHESION SOCIALE : ENJEUX ET METHODE

Les nombreuses modifications législatives et réglementaires de ces trois dernières années ont transformé profondément et durablement le cadre de l'intervention publique dans les quartiers en difficulté : Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine d'août 2006, (création de l'Anru), Loi de Cohésion sociale en janvier 2005, Loi pour l'Egalité des chances (création de l'Agence Nationale pour la Cohésion sociale et l'Egalité des chances : ANCSEC), mesures du CIV de mars 2006, mise en place des Contrats urbains de Cohésion sociale à partir du 1er janvier 2007, le tout sur fond d'Acte II de décentralisation, et de nouvelle forme de contractualisation entre l'Etat et les Régions (Contrats de projets).

Les modes de contractualisation de la Politique de la Ville évoluent, passant d'une logique de contrat unique et global à une logique de contrats bilatéraux avec les collectivités locales. Une nouvelle géographie d'intervention se met en place, avec trois catégories de quartiers, la mobilisation du droit commun, la contractualisation avec l'ANCSEC et avec l'ANRU et la mise en place d'objectifs évaluables.

L'élaboration en cours de ces nouveaux contrats urbains de cohésion sociale, malgré un délai très resserré, est aussi le moment de mettre en place un processus d'observation et d'évaluation en continu, et de prendre en compte, à partir des bilans et évaluations réalisés, les enseignements et acquis de la Politique de la ville.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sont près de 45 villes qui sont engagées dans ce travail. Plusieurs séries de questions se posent à toutes les équipes :

- Sur quelle base est définie la "nouvelle" géographie prioritaire ?
- Quels indicateurs, quelles sources et quelles méthodes pour l'observation des territoires ?
- Quelle évaluation au service d'un projet, quelle mise en œuvre ?
- Quelle articulation entre les politiques de solidarité développées par les différents échelons de collectivités territoriales ?
- Comment combiner les logiques de développement local avec les politiques spécifiques qui visent à enrayer ou prévenir les décrochages de territoires ?
- Comment identifier l'impact des politiques de droit commun sur ces territoires et le renforcer si nécessaire ?
- Quelle est la place des associations dans ce nouveau schéma : partenaires ou prestataires ?

C'est pour réfléchir ensemble aux réponses à apporter à toutes ces questions que nous vous invitons à la journée du 28 septembre à Fréjus. Les équipes d'Arles, Fréjus/Saint-Raphaël, Marseille, Montauban et Salon-de-Provence, nous aideront, par la présentation de leurs propres démarches, à répondre au mieux aux enjeux de la mise en place des CUCS.

Les comptes rendus des ARV sont disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.crpv-paca.org>

PROGRAMME

DES CONTRATS DE VILLE AUX CONTRATS URBAINS DE COHESION SOCIALE : ENJEUX ET METHODE

Journée animée par Antoine ANDERSON, consultant et chargé de cours à l'université d'Evry-Val-d'Essonne

■ MATIN

08h30 **Café d'accueil**

09h00 **Accueil du public par Elie BRUN**, Maire de Fréjus, Président de la communauté d'agglomération Fréjus-Saint-Raphaël, Vice-président du conseil général du Var

09h15 **Présentation de la journée par** Dominique MICHEL, directeur du GIP CRPV-PACA

09h30 **Introduction** par Antoine ANDERSON, consultant

10h00 **Etat des Lieux dans le Var**

Michel TOURNAIRE, sous-préfet chargé de mission à la Préfecture du Var
Serge ORTIS, chef du bureau de la Politique de la Ville et de la Solidarité à la Préfecture du Var

10h15 **Pause**

10h30 **👉 Atelier 1 - Marseille (Bouches-du-Rhône)**

Du Contrat de Ville aux CUCS : une méthode d'évaluation - prospective sur la Ville de Marseille.
Pierre-Yves DEBRENNE, Directeur de la Politique de la Ville - DSU Marseille

11h10 **👉 Atelier 2 - Montauban (Tarn et Garonne)**

CUCS et PRU : deux contrats pour un projet de ville
Dominique FIEVEZ, coordonnatrice du programme de développement social (Projet de Rénovation Urbaine)

11h50 **Synthèse des ateliers** par Antoine ANDERSON, consultant

12h00 - 13h30 / **Déjeuner libre**

■ APRES-MIDI

13h30 **👉 Ateliers en plénière : "Outils et clés pour élaborer le projet urbain de cohésion sociale"**

- Observation et évaluation : ville de Salon de Provence (Rheda CALIFANO)
- Coopération et mobilisation du droit commun : ville de Marseille (Pierre-Yves DEBRENNE)
- La place du monde associatif (Un représentant d'une fédération d'éducation populaire)
- Gouvernance, pilotage et mise en œuvre du contrat (Yannick BARBEAU - Arles, Michèle ESPOSTO - DIV)

15h30 **Pause**

15h45 **Table ronde et débat avec la salle :**

Les CUCS peuvent-ils renforcer la cohésion sociale et promouvoir l'égalité des chances ?

Participants :

- Michèle ESPOSTO, chargée de mission service Politiques territoriales et rénovation urbaine, DIV
- Dominique BELLARGENT, expert habitat et territoires, Union Sociale Habitat (et coordinateur action professionnelle sur les CUCS)
- Un représentant du Conseil Régional PACA
- Un représentant du Conseil Général du Var
- Yolande ESKENAZI, Déléguée régionale de la HALDE
- Pierre TROUVILLIEZ, chef de projet Communauté d'agglomération Fréjus-Saint-Raphaël
- Jean-François CERUTTI, Président association Villes en lien

16h45 **Clôture de la journée par** Dominique MICHEL, Directeur du CRPV-PACA

Programme susceptible de modifications

DES CONTRATS DE VILLE AUX CONTRATS URBAINS DE COHESION SOCIALE : ENJEUX ET MÉTHODE

- CE BULLETIN D'INSCRIPTION EST INDIVIDUEL,
MERCİ DE REMPLIR CE BULLETIN EN LETTRES MAJUSCULES AFİN DE PERMETTRE UNE ACTUALISATION DE NOTRE FICHIER CONTACTS -

Mme Mlle M.
Fonction
Organisme Service
Adresse Postale
CP Commune
Tél..... Fax Mail @

DEJEUNER LIBRE

Avant le 26 septembre 2006 au plus tard, coupon-réponse à retourner :

par mail, courrier, ou fax aux coordonnées ci-dessous

CRPV-PACA : 4, place Sadi Carnot - 13002 Marseille - Tél. : 04 96 11 50 41 - Fax : 04 96 11 50 42 - Mail : inscriptions@crpv-paca.org